DISCOURS VERNISSAGE 18 JUIN 2022

Monsieur le Conseiller Départemental Charles BEAUCHAMP Monsieur le Maire d'Aniche Xavier BARTOSEZK Vice-Président de la CCCO

Monsieur le Maire de Rieulay Marc DELECLUSE Vice-Président de la CCCO et Président de Tourisme Cœur d'Ostrevent

Monsieur le Maire d'Emerchicourt Régis ROUSSELLE

Monsieur le Maire honoraire Marc HEMEZ

Mesdames et Messieurs les Maires Adjoints d'Aniche et d'Emerchicourt

Mesdames et Messieurs les Conseillers Délégués et Conseillers Municipaux d'Aniche

Mesdames et Messieurs les Présidents et bénévoles du monde associatif d'Aniche, de Bouchain, d'Emerchicourt, d'Auberchicourt et de Saint-Gobain Aisne.

Madame Martine AUBRY, vice-présidente de Proscitec

Monsieur Jean-Paul DELCOURT, vice-président de Proscitec

Se sont excusé(e)s:

Monsieur le député Alain Bruneel pour son devoir de réserve, représenté par Rémy Fleury.

Madame la Conseillère Départementale Maryline Lucas pour son devoir de réserve.

Monsieur Frédéric Delannoy, Président de la CCCO et Maire d'Hornaing.

Madame le Maire de Fenain Arlette Dupilet Vice-Présidente de la CCCO

Monsieur le Maire de Monchecourt Jean Savary et Vice-Président de la CCCO

Monsieur le Maire honoraire d'Emerchicourt Michel Loubert

Madame Karen Saint-Patrice Directrice de Cœur d'Ostrevent Tourisme

Monsieur Francis Laurent Directeur de SGG Emerchicourt en cours de mutation et Monsieur David Dechirot retenu par des obligations familiales.

Chers membres de notre Association

Chers amis

Après 2 années et demie très compliquées pour notre association, confinements et dégâts 2021 et 2022 de notre toiture, c'est avec un immense plaisir que nous vous retrouvons toutes et tous, ici, dans notre beau Centre de Mémoire. Il a fallu beaucoup de courage aux membres actifs pour remettre en état le Centre après le passage de CIARA en 2021 et EUNICE cette année. Pour ces 2 tempêtes, 6 mois d'arrêt du Centre, 700 visiteurs déçus car visites annulées. Je remercie ici Saint-Gobain Sékurit pour la réfection à 3 reprises de la toiture.

La bonne nouvelle est que nous avons trouvé spontanément un sponsor, pour le changement des 55 tôles qui pourraient poser des problèmes lors de futures tempêtes. Il s'agit de France Pare-Brise, que je vous recommande donc chaleureusement en cas de besoin. Les travaux sont prévus fin juillet.

La reprise des visites est difficile. Nous espérons qu'avec les festivités des 200 ans, les passionnés d'histoire industrielle retrouveront le plaisir de venir nous rencontrer pour leur raconter la belle histoire de cette verrerie d'en haut.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est avant tout grâce à MM Eugène de Dorlodot et Adrien Isidore Joseph Drion qui le 7 aout 1822 ont décidé de s'associer pour créer la Verrerie d'Azincourt dite d'en haut. Le 29 janvier 1960 s'est terminée la dynastie des Drion qui aura participé au développement et à la prospérité d'Aniche et de ses environs pendant près de 140 ans. MM Roger Drion et Arnaud de Voguë PDG de Saint-Gobain ayant signé un protocole de cession des dernières parts détenues par la famille Drion et autres associés à Saint-Gobain.

Au cours de ces 140 années, il y aura eu 42 administrateurs dans les différents conseils de direction et d'administration.

C'est l'objet de notre 1ère exposition intitulée « La Verrerie Drion et ses Administrateurs de 1822 à 1960 », Mr de Dorlodot ayant cédé ses parts à Drion en 1836.

Je remercie MM François-Xavier de Dorlodot, Philippe De Braconnier, Patrick Drion et Patrick Dubois de Bouham, descendants d'une partie de ces administrateurs d'être présents aujourd'hui.

Lors des visites du Centre, notamment par les élèves, ces derniers ont un peu de mal à comprendre comment à partir d'une petite masse de verre, la paraison, et d'une canne, on peut obtenir finalement une plaque ou feuille de verre... Nous avons donc demandé à la Verrerie de Saint-Just créée en 1826, qui utilise toujours cette technique des manchons, de nous réaliser les 7 phases de la fabrication du verre à vitres par soufflage à bouche, en clair, d'arrêter la production du verre plat aux 7 principales étapes de sa réalisation.

C'est l'objet de notre 2^{ème} exposition intitulée « *La fabrication* du verre à vitres ou à vitrer, par soufflage à bouche, de 1822 à 1931 »

Au 19ème siècle, il en fallait du monde dans toutes les industries. Pour ce faire les femmes et enfants étaient largement employés. Les enfants dans l'industrie verrière étaient appelés les gamins. Le nom de gamins était aussi utilisé pour les ouvriers de tous âges qui aidaient les souffleurs, les étendeurs, etc

Le travail des enfants a toujours existé. En effet, pendant des siècles les enfants travaillaient dès leur plus jeune âge, à la campagne aux travaux des champs auprès de leur famille, à la ville, ils aidaient leurs parents artisans, dans les mines, etc. A l'âge adulte, ils reprenaient le métier de leur père et devenaient à leur tour paysan, artisan, ouvrier ; c'était l'ordre des choses. Les enfants issus de familles nombreuses étaient eux placés comme ouvriers dans les fermes ou chez les patrons.

AU 19ème siècle, la France connaît une mutation économique et technique sans précèdent, le développement des machines, l'apparition de nouvelles techniques, entraînent des changements dans l'organisation du travail et modifient les structures sociales.

Les usines sont de plus en plus mécanisées, de nombreux postes de travail sont occupés par des manœuvres sans qualification. Dès l'âge de 8 ou 9 ans, les enfants sont employés à ces travaux qu'aucune machine ne peut exécuter à l'époque. Leur habilité et leur petite taille sont bien utiles pour certaines tâches, ils sont de surcroît payés trois à quatre fois moins qu'un adulte.

Les enfants représentent une main-d'œuvre malléable, abondante, disponible, qui ne conteste pas, les taches qu'ils exécutent sont répétitives, ne nécessitent aucune qualification, aucune formation.

Certes aujourd'hui, cette notion peur heurter nos mentalités, mais il faut avoir à l'esprit, que faire travailler un enfant les sauve du vagabondage et de la mendicité. L'argent gagné par les enfants, constitue un salaire d'appoint pour les parents qui font embaucher leurs enfants, car leur propre salaire n'est pas suffisant pour faire vivre une famille.

Le propos de notre exposition intitulée :

- « GAMINS - Transparence sur la vie des enfants dans les verreries au XIXe et XXe siècle « (exposition réalisée aussi dans le cadre de l'opération annuelle de Proscitec : Les Métiers et la jeunesse, parlons-en !)

sera de faire comprendre au public que le travail des enfants au cours du 19^e et 20^e siècle ne peut se concevoir avec la perception d'un individu du 21è siècle ; phénomène complexe, le travail des enfants implique de prendre en compte l'évolution des mentalités, l'histoire de l'éducation, la prise de conscience de l'importance de la sécurité au travail et d'appréhender le regard que les contemporains portaient sur ce sujet.

Pour réaliser cette exposition et le catalogue qui l'accompagne que vous avez en mains, nous nous sommes appuyés sur des documents appartenant à des collections privées, associatives ou publiques. Il s'agir de textes réglementaires, de correspondances, de cartes postales, d'outils.

Il est en effet facile de comprendre que l'on trouve peu d'illustrations représentant des enfants devant leur poste de travail, notamment après la loi de 1841 limitant l'âge d'admission dans les entreprises à 8 ans.

Nous vous remercions de votre présence et vous rappelons que nous ne sommes que des bénévoles, sans structure adaptée, sans commissaire aux expositions.

Pour la réalisation de ces expositions, et de l'aménagement d'une salle dédiée à l'étage, nous remercions de leurs aides financières ou autres :

- Mr le Conseiller Départemental Mr Charles BEAUCHAMP pour sa subvention dans le cadre de l'AIL
- La mairie d'Aniche pour sa subvention
- Pont P et Mr Laurent MATHIAULT Directeur Général, pour la fourniture gratuite des rails et Placoplatre
- Saint-Gobain Sékurit pour l'élargissement de l'escalier y accédant.
- Monsieur Vincent LOUIS de chez AZERTY d'Auby pour le travail réalisé pour nos expositions.

| Pas eu de réponse d | le la CCCO à notre | demande à ce jou | ır. |
|---------------------|--------------------|------------------|-----|
|---------------------|--------------------|------------------|-----|

Je vous remercie de votre attention